

# Manutention

## Standard



## Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Exigences .....</b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>Équipement de protection individuelle .....</b>	<b>4</b>
<b>4</b>	<b>Aptitude physique et réponse.....</b>	<b>4</b>
<b>5</b>	<b>Évaluation des risques et planification .....</b>	<b>4</b>
5.1	Levage.....	4
5.2	Contrôle .....	5
<b>6</b>	<b>Formation .....</b>	<b>6</b>
<b>7</b>	<b>Surveillance et révision.....</b>	<b>6</b>
<b>8</b>	<b>Informations sur les modifications.....</b>	<b>6</b>

© Ericsson AB 2021

Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont la propriété d'Ericsson. Elles peuvent faire l'objet de modifications sans préavis et Ericsson se dégage de toute responsabilité liée à des inexactitudes factuelles ou à des erreurs typographiques.



## 1 Introduction

Cette norme décrit les exigences minimales relatives à la manutention des marchandises afin de garantir que la santé et la sécurité des individus susceptibles d'effectuer de tels travaux, ne soient pas compromises, directement ou indirectement.

Cette norme décrit les exigences minimales relatives à la manutention (par ex. levage, abaissement, poussée, traction, port, détention) de marchandises. La manipulation de produits chimiques n'est pas incluse dans cette norme, mais décrite dans la norme sur la manipulation chimique.

Lorsque les exigences de la législation locale surpassent celles de cette norme, alors les exigences législatives locales s'appliquent.

## 2 Exigences

Les exigences suivantes devront être respectées lors des tâches de manutention :

- les activités de manutention ne devront pas exposer l'employé ou un tiers à des risques ;
- Les employées enceintes ou atteintes de troubles musculo-squelettiques préexistants ne seront pas autorisées à effectuer des activités de manutention ;
- un équipement mécanique de manutention devra être utilisé en fonction des besoins par une personne autorisée et formée à l'utilisation de cet équipement ;
- Si les tâches de manutention ne peuvent être évitées, il faudra évaluer le risque de blessure lié à cette manipulation, et réduire le risque de blessure s'il s'agit de manipulation, dans la mesure du possible,
- L'évaluation de l'efficacité des mesures de contrôle ou des solutions ;
- Il convient également de veiller à ce que les activités appropriées n'exposent pas les autres à des risques,
- Une personne ne devrait jamais tenter de soulever des charges lourdes seule,
- Lorsque deux personnes ou plus soulèvent une charge, une personne de l'équipe doit être désignée pour donner les instructions afin de s'assurer que chaque personne soulève un poids égal et que l'équipe travaille de manière solidaire,
- Les vêtements, les chaussures, etc. portés par les employés ne doivent pas gêner la manutention par exemple éviter les gants glissants, les chaussures légères et les vêtements amples qui peuvent s'accrocher pendant le levage. Assurez-vous que les vêtements ne soient pas trop ajustés pour ne pas limiter les mouvements, et



- toute personne nécessitant de manipuler des charges devra recevoir une formation appropriée sur la manutention.

### 3 Équipement de protection individuelle

Le port d'un équipement de protection individuelle est obligatoire pour le travail :

- gants de qualité correcte (par ex. en tenant compte de la dextérité et de la résistance aux coupures) en cas de risque de coupure des mains ;
- chaussures de protection ; et
- vêtements adaptés qui ne gênent pas la manutention en toute sécurité (par ex. il faut éviter les vêtements amples qui peuvent s'accrocher pendant le levage.)

### 4 Aptitude physique et réponse

L'état de santé d'un employé devra, lorsque cela est légalement permis, faire partie de l'évaluation locale des risques.

### 5 Évaluation des risques et planification

Lorsqu'une activité de manutention ne peut être évitée, elle doit être évaluée pour les risques qu'elle comporte. Le levage est le mode de manutention qui est le plus susceptible de provoquer des blessures et sera utilisé dans cette instruction comme exemple pour décrire les mesures à prendre en compte dans l'évaluation des risques.

#### 5.1 Levage

Lorsque la manutention comprend le levage, l'évaluation des risques devra comprendre quatre facteurs : la tâche, la charge, l'environnement de travail et les capacités individuelles.

**La tâche**, qui se concentre sur les mouvements requis de la part des employés lorsqu'ils manipulent la charge, peut être évaluée à partir des aspects suivants :

- La hauteur à laquelle la charge est ramassée, portée ou posée,
- La répétition de la tâche,
- La charge de travail,
- La distance de transport,
- Le nombre de pauses allouées, et
- La posture inconfortable, comme se pencher (garder les jambes droites et se pencher en arrière), des torsions (tourner les épaules pendant que les pieds restent immobiles), soulever la charge en hauteur sur une distance verticale, atteindre des charges au-dessus de la hauteur des épaules, tenir une charge éloignée de son corps, etc.



**La charge**, qui se concentre sur la charge qui est manipulée, peut être évaluée à partir des aspects ci-dessous :

- Poids,
- Taille,
- Forme et bordure,
- Stabilité,
- Centre de gravité,
- Présence de poignée(s),
- Température, et
- D'autres dangers.

**L'environnement de travail**, qui se concentre sur l'endroit où la manipulation a lieu, peut être évalué à partir des aspects ci-dessous :

- Présence de restrictions au niveau de l'espace de travail,
- Surface du sol et changements du niveau de sol,
- Niveau de luminosité, et
- Température et humidité.

**Les capacités individuelles**, qui mettent l'accent sur l'employé effectuant l'activité de manutention, peuvent être évaluées à partir des aspects suivants :

- Capacités particulières requises des employés (par exemple une force, une endurance, une taille ou une technique particulière), et
- Risque important pour les personnes vulnérables, telles que les femmes enceintes ou les employés présentant des blessures préexistantes au dos, aux tendons, aux ligaments ou aux muscles.

## 5.2

### Contrôle

Le contrôle du risque de manutention peut être réalisé en utilisant une hiérarchie des contrôles suivants :

- L'élimination de la manutention par automatisation ou mécanisation de l'activité de manutention,
- Des aides à la manipulation qui n'éliminent pas la manutention, mais la facilitent significativement,
- La modification de la tâche en :
  - Contrôlant la manipulation répétitive par la mise en place de pauses fréquentes ou la rotation des postes, afin de réduire au minimum la durée pendant laquelle un employé doit accomplir la même tâche,
  - L'élimination des postures peu confortables comme se pencher, se contorsionner, ainsi de suite, en procédant au changement de disposition du poste de travail, et
  - Utilisant une table ou un ascenseur pour surélever la charge à hauteur de la taille de la personne afin d'éviter le ramassage au niveau du sol.



- Modifier la charge en :
  - Répartissant une charge lourde en parties plus petites,
  - Faisant appel à plusieurs employés pour gérer une charge importante et volumineuse plutôt qu'un seul,
  - Stabilisant une charge instable en la sécurisant ou en la plaçant dans un conteneur,
  - Labellisant une charge avec un centre de gravité déplacé afin que les employés puissent identifier où se trouve le centre de gravité, et
  - Attachant des poignées à une charge qui est difficile à saisir.
- Modifier l'environnement en :
  - Réorganisant l'espace de travail pour réserver plus d'espace à l'activité de manutention,
  - Nivelant le sol non-uniforme pour le déplacement et l'empilage, et
  - Fournissant une source d'éclairage supplémentaire dans un endroit mal éclairé.
- S'assurant que les capacités individuelles sont adaptées à l'activité.  
Par exemple, si l'activité exige une capacité non requise habituellement, les employés doivent posséder cette compétence; si une technique particulière est nécessaire, les employés doivent être formés afin d'acquérir cette technique.

## 6 Formation

La formation en manutention devra donner aux employés la capacité d'identifier les risques et de décider de la meilleure façon d'exécuter les tâches.

## 7 Surveillance et révision

Le respect de cette norme devra faire l'objet d'une surveillance en examinant et en consignait :

- les statistiques sur les incidents ;
- les dossiers de déclaration de sinistre ;
- la formation; et
- l'évaluation de l'efficacité des mesures de contrôle ou des solutions.

## 8 Informations sur les modifications

Résumé des modifications depuis la dernière révision :

- 1 Nouvelle rédaction de l'introduction
- 2 Nouvelle rédaction des exigences et ajout de contenu
- 3 Ajout en termes d'aptitude physique et réponse
- 4 Évaluation des risques et planification réécrites et contenu ajouté